

Devenez professeure ou professeur au rang d'adjoint en architecture et construction

La Faculté de l'aménagement, fondée en 1968, regroupe trois écoles – l'École d'architecture, l'École de design et l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage. Elle a pour mission de développer des connaissances et former des talents de haut calibre qui sauront contribuer à l'évolution, à la recherche et à l'innovation des pratiques de l'aménagement. La Faculté offre une vingtaine d'unités de recherche et 23 programmes de formation, tous dédiés à l'étude des interactions entre l'humain et son milieu et à l'intervention sur l'environnement bâti et naturel.

<u>L'École d'architecture</u>, engagée dans une approche disciplinaire et professionnelle, contribue à la recherche et à la formation visant une architecture de qualité, durable et inclusive, tant localement que globalement. Elle est l'une des douze écoles au Canada accréditées par le Conseil canadien de certification en architecture. Votre contribution à cette mission se fera à travers l'enseignement et la recherche en architecture et construction.

Vos défis au quotidien

Par votre enseignement en formation initiale et aux cycles supérieurs auprès des étudiantes et étudiants et par vos activités de recherche, vous contribuerez à la promotion de l'excellence de la faculté. Vous assurerez également le rayonnement de votre discipline en plus de participer activement au fonctionnement d'une institution de renom. À ce titre, vous :

- Participerez activement à l'enseignement des cours magistraux, ateliers, et séminaires pour les programmes de baccalauréat, maîtrise et doctorat en architecture, notamment dans le domaine de la
- Développerez un programme de recherche autonome sur la construction.
- Participerez à l'encadrement des étudiants aux 2e et 3e cycles.
- Participerez activement au rayonnement de sa discipline par le biais de conférences, de publications et d'activités scientifiques ainsi qu'au fonctionnement de la Faculté.

Ce qu'il vous faut pour réussir dans ce rôle

- Détenir un doctorat (Ph.D.) lié au domaine de l'architecture. Les personnes candidates qui ont déposé ou sont en cours de dépôt de leur thèse seront également prises en considération;
- Détenir un diplôme professionnel en architecture;
- Démontrer des aptitudes pour offrir un enseignement universitaire de grande qualité, notamment l'enseignement de la construction et du projet en atelier;
- Démontrer un haut niveau de connaissance en sciences et techniques de la construction, processus et normes de construction, ainsi que de la conception de détails architecturaux, applicable au contexte nord-américain;
- Avoir les connaissances en développement durable, processus de conception intégrée, l'analyse de la performance et la reconnaissance de l'excellence (prix, subventions, etc.) constituent des atouts.
- Avoir une connaissance suffisante de la langue française ou être déterminé à l'apprendre une fois en poste par l'entremise du programme de soutien à l'apprentissage de la langue française offert par l'UdeM, en vertu de la Politique linguistique de l'Université de Montréal.

Davantage d'information sur le poste

- Salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux
- Entrée en fonction le 1er août 2025, ou selon la disponibilité de la personne candidate retenue
- Situé au pavillon de la Faculté de l'aménagement du Campus Montréal

Comment postuler

Le dossier de candidature transmis à la direction du Département doit être constitué des documents suivants, avant la date limite de l'affichage du 11 août 2024 inclusivement:

- Une lettre de motivation dans laquelle vous présentez vos intérêts pédagogiques ainsi que votre programme de recherche dans le domaine visé (au plus deux pages);
- Un curriculum vitæ, accompagné d'une copie de vos diplômes;
- Un exposé sur la philosophie d'enseignement et d'encadrement (au plus une page);
- Un exposé sur le programme de recherche (au plus deux pages);
- Un exemplaire de trois publications ou des travaux de recherche récents (au plus de trois documents);
- Un dossier d'enseignement incluant des travaux étudiants réalisés sous votre supervision (au plus cinquante pages), et le cas échéant, un portfolio de travaux professionnels significatifs (au plus dix pages);
- Au minimum trois lettres de référence transmises directement par leur auteure ou auteur à la Direction.

Izabel Amaral

Directrice de l'École d'architecture direction-architecture@umontreal.ca

Nous vous encourageons à répondre au questionnaire d'auto-identification. Vous trouverez plus d'information à ce sujet dans l'encadré Équité, diversité et inclusion qui se trouve à la fin de ce document.

Selon les procédures de nomination en vigueur à l'UdeM, les membres de l'Assemblée des professeures et professeurs peuvent consulter tous les dossiers de candidature. Si vous souhaitez que votre candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement, veuillez le mentionner.

AVANTAGES SOCIAUX

- Soins médicaux, paramédicaux, dentaires et assurance voyage
- Un programme d'aide au personnel et à la famille et un programme institutionnel de santé mieux-être
- Un régime de retraite à prestation déterminées offrant une rente indexée à la retraite rrum.umontreal.ca
- Assurance vie et assurance salaire en cas d'invalidité

CONCILIATION TRAVAIL-VIE PRIVÉE

- · Jusqu'à 2 ans de congé parental
- · Allégement de la charge de travail au retour du congé et jusqu'à ce que l'enfant ait 2 ans
- · Deux centres de la petite enfance sur le campus
- · Camps de jour l'été et pendant la relâche scolaire au centre physique et des sports de l'UdeM
- · Congé de compassion

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- Année d'étude et de recherche
- Fonds de démarrage de la recherche
- · Programme de francisation
- · Activité de perfectionnement en pédagogie universitaire
- Programme d'allocation pour les dépenses professionnelles et congé de perfectionnement
- · Programme d'exonération des frais de scolarité pour vous, votre conjoint ou conjointe et vos enfants à charge

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'UdeM met les <u>valeurs de diversité</u>, <u>d'équité et d'inclusion</u> au cœur de chacune de ses missions. Par l'entremise de son programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), l'Université de Montréal invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes en situation de handicap à s'identifier et à présenter leur candidature. Lors du recrutement, nos outils de sélection peuvent aussi être adaptés en toute confidentialité selon les besoins des personnes vivant avec des limitations qui en font la demande.

L'Université adopte une définition large et inclusive de la diversité allant au-delà des lois applicables et encourage toutes les personnes qualifiées pour le poste, peu importe leurs caractéristiques, à poser leur candidature. Conformément aux exigences sur l'immigration en vigueur au Canada, notez que la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents.

Le questionnaire d'auto-identification est une démarche volontaire pour favoriser un milieu de de travail et de vie diversifié

Les renseignements personnels que vous nous fournirez sont précieux et nous permettront d'améliorer nos pratiques et de respecter les lois en vigueur.

Les renseignements personnels sont confidentiels. Soyez assuré qu'ils seront colligés et utilisés conformément aux lois fédérales et provinciales applicables, qu'ils ne seront jamais divulgués sans votre consentement et qu'ils ne constitueront pas un frein à votre embauche ou à votre progression de carrière à l'Université de Montréal